

SCHEMA D'AMENAGEMENT DES EAUX

METROPOLE LORRAINE

I N T R O D U C T I O N

a) RAPPEL DES INSTRUCTIONS

Par circulaire du 19 juillet 1978, adressée aux Préfets de Région et aux Présidents des Missions déléguées de bassin, le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie a demandé l'élaboration de schémas d'aménagement des eaux (quantité et qualité) par bassin hydrographique "en vue de préciser les objectifs et les moyens à mettre en oeuvre". Ces schémas, qui constituent une suite de la mise au point des cartes départementales d'objectifs de qualité, feront l'objet de consultations appropriées à l'échelon local... Ils constitueront ainsi un véritable guide pour l'action réglementaire et la programmation des crédits de l'Etat et des organismes publics. Il appartiendra aux Comités de bassin de vérifier leur conformité avec les objectifs du schéma national à long terme. En effet, s'il n'est pas opposable aux tiers, le schéma s'imposera aux administrations et recevra en principe l'aval des élus.

Le Comité de Bassin "Rhin-Meuse", en application de ces instructions, s'est réuni le 15 décembre 1978 et a procédé à un découpage du bassin dont il est chargé, en sept secteurs d'aménagement ultérieurement ramenés à six. Il a notamment décidé que l'un de ceux-ci serait établi pour l'ensemble de la Métropole Lorraine sous la responsabilité du Comité Technique de l'Eau de Lorraine.

Les autres "sous-bassins" sont les suivants :

- Alsace,
- Haute-Moselle et Haute-Meuse,
- Moyenne-Meuse,
- Basse-Meuse,
- Sarre.

Dans ce schéma, la Métropole Lorraine a été légèrement étendue et comprend :

- l'ensemble du département de Meurthe et Moselle,
- les cantons de la Meuse et de la Moselle dont les émissaires sont tributaires de la Moselle correspondant respectivement sensiblement à 15 % et à 41 % de la superficie de ces départements.

b) PLAN DU DOSSIER

Le 1er mars 1978, en réunion de la Mission déléguée de bassin, un cadre type a été défini pour constituer un plan d'étude, commun aux six secteurs susvisés. Il est rappelé ci-dessous : seules les deux premières parties font l'objet de ce rapport.

S O M M A I R E

IERE PARTIE - LE MILIEU NATUREL ET HUMAIN

1 - DONNEES DE BASE

1.1 Géographie physique

1.1.1 Données physiques

1.1.2 Hydrographie

1.1.3 Données géologiques et hydrogéologiques générales

1.1.4 Données climatiques

1.2 Données humaines

1.3 Ressources en eau

1.3.1 Eaux superficielles - aspect quantitatif : réseau hydrographique, régime hydrologique, inondations, étiages ; nappes

. Répartition spatiale et temporelle, pérennité

1.3.2 Eaux superficielles - aspect qualitatif : point sur les études d'objectifs de qualité des cours d'eau ; qualité des nappes ; vulnérabilité ; fiabilité

1.3.3 Ressources en eaux souterraines (cf § 4.1.2)

1.4 Hydrobiologie et peuplements piscicoles

1.4.1 Caractéristiques principales

1.4.2 Végétation aquatique

1.4.3 Invertébrés

1.4.4 Ecrevisses

1.4.5 Peuplements piscicoles

1.4.6 Cas particuliers de gravières et étangs

2 - RAPPEL DES ETUDES SUR LE DEVELOPPEMENT

2.1 Les études sur le développement agricole

2.1.1 Besoins en eau : irrigation

2.1.2 Drainage

2.1.3 Aménagements de cours d'eau

2.2 Développement urbain

2.3 Les zones submersibles

2.4 L'équipement hydroélectrique

3 - AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES EXISTANTS

- 3.1 Prises et dérivations, droits d'eau
- 3.2 Aménagements de cours d'eau
 - 3.2.1 Protection contre les inondations
 - 3.2.2 Navigation et production hydro-électrique
 - 3.2.3 Aménagement de la Moselle
- 3.3 Stockages
- 3.4 Grands transferts
- 3.5 Ouvrages de lutte contre la pollution
 - 3.5.1 Pollution domestique et stations d'épuration des collectivités
 - 3.5.2 Pollution et épuration industrielle
- 3.6 Carrières en zone alluviale

2EME PARTIE - UTILISATION ACTUELLE DE L'EAU

4 - LES UTILISATEURS ET LEURS BESOINS

- 4.1 Alimentation en eau potable
 - 4.1.1 Prélèvements d'eau superficielle
 - 4.1.2 Eaux souterraines
 - 4.1.3 Problèmes généraux de qualité
- 4.2 Prélèvements d'eau des industries
- 4.3 Les eaux de refroidissement
 - 4.3.1 Les centrales thermiques
 - 4.3.2 L'industrie sidérurgique
- 4.4 Besoins en eau : navigation et production hydro-électrique
- 4.5 Utilisation agricole
- 4.6 La pêche
- 4.7 Baignade et usages récréatifs
- 4.8 Intégration de l'eau dans les paysages urbains et ruraux
 - 4.8.1 Les eaux courantes en zone rurale
 - 4.8.2 Les eaux courantes en zone urbaine
 - 4.8.3 Les eaux dormantes
- 4.9 Débits minimaux admissibles
- 4.10 Les utilisations futures à la limite non encore connues

5 - LA DEGRADATION DES EAUX

5.1 Pollution

- 5.1.1 Pollution agricole
- 5.1.2 Pollution domestique
- 5.1.3 Pollution industrielle
- 5.1.4 Pollution thermique

5.2 Les dépôts d'hydrocarbures

- 5.2.1 Stockages aériens
- 5.2.2 Stockages mobiles
- 5.2.3 Stockage souterrain
- 5.2.4 Stockage de gaz de VELAINÉ-CERVILLE
- 5.2.5 Les oléoducs

5.3 Les déchets domestiques et industriels

- 5.3.1 Les déchets domestiques
- 5.3.2 Les déchets industriels

5.4 Les facteurs futurs non encore toujours connus ou perçus de dégradation

6 - CONSTATATION DES INSUFFISANCES

6.1 Aspects quantitatifs

6.2 Crues - Aménagement de cours d'eau

6.3 Aspects qualitatifs